



Règlement de la 28ème édition du Tournoi des Thoniers 2026 :

Article 1 : L'Union Sportive Concarnoise organise la 28ème édition du Tournoi des Thoniers :

Le samedi 16 et dimanche 17 Mai 2026 Stade de Kériole et nous sommes heureux de vous y accueillir.

UI1 : Samedi 16 Mai 2026

UI0 et UI2 : Dimanche 17 Mai 2026

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux catégories suivantes :

UI2 : Joueurs nés entre 01/01/14 et le 31/12/14

UI1 : Joueurs nés entre 01/01/15 et le 31/12/15

UI0 : Joueurs nés entre 01/01/16 et le 31/12/16

Possibilité de sur classement. Exemple : il est possible de faire joueur un joueur UI9 sur la catégorie UI0.

Article 3 : Seuls les joueurs munis d'une licence sont autorisés à participer à ce tournoi. Nous demandons aux équipes d'être présentes ½ heure avant leur 1er match et de se présenter au point info pour inscription avec les licences, dès leur arrivée.

Article 4 : Les équipes sont composées de : 1 gardien de but / 4 joueurs de champ / 3 remplaçants pour les équipes UI1-UI2.

Les équipes sont composées de : 1 gardien de but / 5 joueurs de champ / 3 remplaçants pour les équipes UI0.

NB : Un gardien est autorisé à jouer dans plusieurs équipes seulement si c'est pour le compte du même club.

Article 5 : Les matchs se jouent en 1 x 8 min pour les phases de poules et 1 x 13min pour les éliminations directes. La finale se jouera en 2 x 6 minutes. Il y aura 2 minutes de battement entre les rencontres en cas d'arrêt de jeu à l'appréciation des arbitres.

Article 6 : Chaque équipe doit prévoir deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Article 7 : Les équipes doivent être prêtes 5 minutes avant leur match à l'entrée du terrain correspondant,

Protocole d'entrée des équipes.

Article 8 : Les rencontres sont dirigées par des arbitres officiels et non officiels.

Article 9 : Chaque carton jaune sera sanctionné de 1 minute d'exclusion temporaire en phase de poule et 2 minutes sur la phase éliminatoires. Deux cartons jaunes par match valent un rouge. Tout joueur exclu définitivement n'est pas remplacé et est suspendu pour le prochain match.

Article 10 : Il n'y a pas de hors-jeu, les touches se font au pied (interdit de marquer directement).

Article 11 : Le gardien de but ne peut pas : Se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'un partenaire sinon coup franc.

Article 12 : Relance du gardien autorisée à la main et au pied (ballon au sol, dégagement de volée interdit)

Article 13 : L'ensemble des coups francs sont directs. Toute faute dans la surface de but vaut pénalty.

Article 14 : Le décompte des points se fait comme suit : 4 points par match gagné, 2 points par match nul, 1 point par match perdu, 0 point par forfait.

Article 15 : En cas d'égalité à l'issue de la phase de poules, il sera tenu compte pour le classement : 1) du résultat du match entre les équipes. 2) de la meilleure différence de but 3) de la meilleure attaque. En cas d'égalité général, il sera procédé à une série de trois tirs au but.

Article 16 : Les 4 premiers de chaque poule accèdent aux 1/8ème de finale du tableau général et les autres équipes intègrent le tableau Espoirs.

Article 17 : En cas d'égalité à l'issue de 1/8ème de finale, ¼ de finale, ½ finale et finale du tableau général, il sera procédé à une série de trois tirs au but. S'il y a égalité, la série continue jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur, un par un.

Article 18 : Les lots et gouters sont à récupérer au point info à votre arrivée. La remise des trophées pour les 4 premières places Honneur et 2 premières places Espoir se fera à la fin du tournoi.

Article 19 : Prenez garde à l'équipement de votre équipe et aux affaires personnelles de vos joueurs. Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

Le comité d'organisation du tournoi des thoniers.